

Invitation à une activité de formation continue



Titre : dépression et locomoteur
Date : mercredi le 10 octobre 2018
Lieu : restaurant olivia

Coordonnées :

Objectifs

1. Reconnaître les répercussions des symptômes du trouble dépressif majeur sur la qualité de vie du patient;
2. Discuter de la manière dont la sélectivité pour les récepteurs peut influencer le choix du traitement et distinguer les antidépresseurs en fonction de leur mode d'action et de leur profil d'activité sur les récepteurs;
3. Comprendre comment la motivation et le manque d'énergie peuvent nuire à la capacité de fonctionner et la manière dont ces symptômes peuvent orienter le choix du traitement.

Pathologie de l'appareil locomoteur en médecine ambulatoire (première partie)

- Élaborer un plan de traitement lors d'une prise en charge d'une fracture hors hôpital quand immobilisé, comment la faire, quand référer à l'urgence
- Épaule : discuter des diagnostics les plus fréquents de l'épaule et des différentes articulations la composante. Ce qu'il ne faut pas manquer, ce qu'il faut référer. Élaborer le questionnaire l'examen, l'investigation, le traitement et la référence
- Discuter des différentes pathologies tendineuses du membre supérieur telles que les ruptures ou les tendinites tant de l'épaule (bicep) que de la main. Réviser les Questionnaires et l'examen, discuter sur les indications chirurgicales et les références à l'urgence.
- Énumérer les principales fractures du membre supérieur à ne pas manquer en médecine ambulatoire

Président de séance :

Horaire

2018-10-10	18:00	18:30	Autre	accueil des participant	
2018-10-10	18:30	20:00	Conférence	comprendre la dépression	Dr Michelle Dumont psychiatre Maisonneuve Rosemont
2018-10-10	20:00	20:15	Pause/Repas		
2018-10-10	20:15	21:45	Conférence	pathologies orthopédiques (partie 1)	Dr Marie-Claude Lachance

réserver votre place en contactant Edith Auclair
Cell: 514-476-7931
edith.auclair@allergan.com

L'Association des médecins omnipraticiens de Sud-Ouest, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins

(CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de allergan

Cette activité donne droit aux allocations du fonds de formation.

ALLERGAN